

H3C - Femmes et hommes des années 1950 aux années 1980 : nouveaux enjeux sociaux et culturels, réponses politiques

Consigne : Ce chapitre se divise en quatre thèmes. Pour chaque thème vous devrez regarder une vidéo et compléter les éléments manquants

Thème 1 - L'économie française de 1950 à 1980

De 1945 à 1974, la France connaît une période de prospérité (croissance) économique appelée les Trente Glorieuses. Elle se caractérise par une croissance économique d'environ 5% par an ainsi que par le plein emploi. L'augmentation du niveau de vie des Français leur permet de s'équiper en biens de consommation comme les réfrigérateurs, les laves-linge, les aspirateurs ou encore les automobiles. Cela correspond à la naissance de ce que l'on appelle la société de consommation. Cette période de forte croissance est soutenue pour la très forte natalité de l'après-guerre que l'on nomme Baby Boom. A partir de 1974, la croissance économique chute, on parle de récession. Le chômage des jeunes, des femmes et des ouvriers immigrés augmente. S'inscrivant dans la durée, ce chômage entraîne le développement de la pauvreté : le nombre de SDF augmente et des associations comme les Restos du coeur, créée en 1985, viennent en aide aux plus démunis en leur offrant des repas gratuits. En 1988, l'Etat français crée le RMI (revenu minimum d'insertion) qui assure à toute personne un revenu minimal.

Thème 2 - Les aspirations de la jeunesse française de 1960 à 1980

De 1954 à 1968, le nombre de jeunes (15-24 ans) passe de 6 à 8 millions en France. Dès le début des années 1960, la jeunesse française développe une culture qui lui est propre qui passe par exemple par un code vestimentaire (comme le jeans) ou un style musical qui tranche avec ce qui se faisait avant (comme le Rock'n'roll). Les jeunes ne se sentent pas écoutés. La société aux valeurs traditionnelles ne correspond plus à leurs envies. Cette jeunesse, hostile à De Gaulle, réclame plus de libertés individuelles comme collectives ainsi que davantage de reconnaissance. En mai-juin 1968, des manifestations énormes éclatent à Paris. D'abord impulsées par des étudiants, ces manifestations se transforment en véritable émeutes urbaines. Les étudiants sont rejoints par les ouvriers. De Gaulle est obligé de négocier une sortie de crise en négociant avec les ouvriers de nouveaux droits (augmentation de salaire de 35%, semaine de 40h de travail...). Pour répondre partiellement à cette jeunesse, le président Giscard d'Estaing, en 1974, fait voter une loi accordant la majorité et le droit de vote à 18 ans. A partir de 1974, les jeunes de 18 ans pourront donc se marier sans le consentement de leurs parents, choisir librement leur domicile, leurs études ou leur profession, ouvrir un compte en banque ou acheter un véhicule.

Thème 3 - La place des femmes dans la société française de 1950 à 1980

Dès 1944, le GPRF accorde aux femmes le droit de vote et d'éligibilité. Au début des années 1960, les femmes se mobilisent pour obtenir de nouveaux droits. Ces femmes s'organisent progressivement. Des mouvements féministes, comme le MLF (mouvement de libération de la Femme) qui est créé en 1970, revendiquent une stricte égalité avec les hommes. La loi Neuwirth, de 1967, leur permet d'avoir accès à la contraception orale, on parle ici de la pilule contraceptive. L'interruption volontaire de grossesse est autorisée en 1975 grâce à l'action de la ministre de la santé de l'époque Simone Veil. Avant cette loi, l'avortement était considéré comme un crime et passible de prison. Les femmes qui souhaitaient alors avorter, étaient contraintes de passer par des réseaux clandestins dans lesquels les conditions d'hygiène et de sécurité médicale n'étaient pas respectées ; ou si elles étaient riches, pouvaient se faire avorter à l'étranger. Malgré ces avancées, les inégalités entre les femmes et les hommes perdurent en particulier dans le monde professionnel. Le salaire d'une femme, à compétences identiques à celles d'un homme, demeure moins élevé de 24%. Elles sont pourtant plus diplômées que les hommes puisque 28,6% des femmes ont un diplôme du supérieur contre 26,9% pour les hommes.

Thème 4 - L'immigration en France de 1950 à 1980

La forte croissance économique de 1945 à 1974, couplée au plein emploi, pousse la France à avoir recours à l'immigration massive pour satisfaire son besoin en main d'oeuvre. Grâce à l'ONI (Office national de l'immigration), des migrants venus d'Europe du sud (Espagne, Portugal), du Maghreb et d'Afrique noire arrivent et travaillent en France. Peu qualifiés, ces nouveaux arrivants travaillent dans les secteurs de l'industrie, du bâtiment et dans les petits commerces. Ils occupent les emplois les plus difficiles, les plus répétitifs et les moins qualifiés. Ils logent d'abord dans des bidonvilles. Progressivement, ces populations s'installent dans les grands ensembles des banlieues (=grands immeubles de cité). En 1974, du fait de la crise économique, l'immigration est stoppée en France et l'on propose même à certains de repartir dans leur pays d'origine. En 1976, le regroupement familial est autorisé afin de faciliter l'intégration dans le pays. Un travailleur immigré peut faire venir son conjoint et ses enfants de moins de 16 ans en France. En 1980, l'immigration devient un sujet politique. Certains partis, comme le Front national, dénoncent l'ouverture des frontières et jugent l'immigration responsable du chômage. Face à cela des associations, comme SOS racisme, réclament au contraire une meilleure intégration des immigrés dans la société française. On estime entre 3,3 et 3,5 millions le nombre d'immigrés en France dans les années 1980. En 1983, dans le but d'interpeller la société française sur leurs difficultés (misère, racisme...), 32 jeunes partent de Marseille vers la place de Bastille à Paris où des dizaines de milliers de Parisiens les ont rejoints pour les soutenir.

Consigne : complétez la carte mentale grâce aux informations recueillies avant.

